

VERSIONS BRETONNES DE LA PARABOLE  
DE  
L'ENFANT PRODIGE

---

I.

M. Loth a publié, *Annales de Bretagne*, III, 630-642, et IV, 103-108, dix traductions de ce texte fameux, dans les différents dialectes du breton moderne; elles forment les pages 363-380 de sa *Chrestomathie bretonne*. Deux seulement sont des reproductions: l'une d'après Le Gonidec, en léonais, l'autre d'après Le Brigant, revu par Le Gonidec, en trécorois.

L'œuvre primitive de « feu M. Le Brigant », « revue et corrigée pour l'orthographe par M. Le Gonidec » (*Mémoires de l'Académie celtique*, II, 127), a subi de la main du grammairien breton bien des « corrections » qui ne tiennent pas uniquement à l'orthographe. Ainsi c'est à tort que dans le deuxième vocabulaire qui suit son utile publication, M. Loth attribue l'emploi du mot *talvoudek* dans le sens de « digne » à Le Gonidec et à Le Brigant; ce dernier n'y est pour rien. Je crois donc bon de donner ici le texte tel qu'il est dans les *Éléments de la langue des Celtes Gomérites, ou Bretons ... par M<sup>r</sup> Le Brigant*, avocat à Tréguier; Strasbourg, 1779, p. 44 et suiv.; j'ajoute seulement l'indication des versets de saint Luc, chap. XV.

AR MAB PRODIG.

11. Eun dénn an éfoa daou vab,

## Parabole de l'Enfant prodigue.

181

12. ar iaouankan à laras dè dad : ma zad, reit din al loden mado à deu din ; ag o fartajas.
13. A neubed gondé<sup>1</sup>, ar mab iaouank gant é all<sup>2</sup> draou à bartias évit éur<sup>3</sup> vro bell ag enò a daibras, <sup>4</sup> è vado en eur vevan dreist muzur.
14. A pan efoé dispignet an oll, a deüas ar ghernes er vo<sup>5</sup> zé, ag à comensas caout fod.
15. Ag à as, ag en eun la kaas<sup>6</sup> en servi eun dénn euz ar vro zé, à énn cassas voar ar mez da vessa ar moh,
16. ag an éfoa hoant dá gargan è goff, euz ar plusk à daibré ar moh, à dénn na rai déan.
17. Kend ar fin en eun sonjal én an è unan a laras : nag à dud à zo én ti ma zad, an euz bara ar pez à ghèront ! ag amman à varvan gant an naon.
18. Zevel à rin, ag à in dam zad, ag a larin déan : ma zad, pehet emmeuz ouz an ev, à dirag oh.
19. Na véritan kèn bèan galvet o mab, leket anon evel unan à o mitigien.
20. Ag en eun zével à deüas da è dad. Pa voa pèll hoas, è dad à voèlas an éan<sup>7</sup>, à leun à druez à rédas, ag ag<sup>8</sup> enn bria-taas, ag à pokas déan.
21. Ar mab à laras : ma zad, pehet emmeuz ouz an ev, à dirag oh, na n'on kèn dign da véan anvet ò map.
22. An tad à laras daé vitijen, digasset raktal ar gaèran zai, ag hé gouisket déan, leket eur bizaour voar è vis à botto èn è dréid ;
23. à digasset al loué lard, à lahet an, ma dai promp<sup>9</sup>, à ma réfomp fest.
24. Rag ar mab<sup>10</sup>, man din, èvoa marv, ag an euz adbévet, collet évoa, ag é adcavet. Ag à commansjont da ober chér vad,
25. è vap énan évoa er parko, à pa deuai, agà<sup>11</sup> tostaai dàn ti à glévas ar jubans à trouz an danso.

1 *Lisez* goude. — 2 *Lis.* oll. — 3 *Lis.* eur. — 4 Cette virgule est de trop. — 5 *Lis.* vro. — 6 *Lis.* lakaas — 7 *Lisez* anéan — 8 Ce mot est répété par erreur — 9 *Lis.* daipromp (de \* *debrhomp*) — 10 Cette virgule est de trop. — 11 *Lis.* ag à

26. Ag à halvas unan euz ar vitigien, ag a houllas diant an pétra à voa zé?

27. ag à laras ennes déan : ariv. è o preur, ag an euz groet ò tad lahan al louè lard, en ascont è retornet iah.

28. Ma hlazas, à na deur vée<sup>1</sup> ket antrènn. è dad èt er mez, en eun lakaas dè bedin.

29. Ag èn en eun ghèmer ar goms à laras da é dad : chetu kement à vlaio a zo o servijan, biscoas na meuz trémenet oh urzo, a nèp goez nó heuz roet din eur mènna da daibrin gant ma mignonned ;

30. maes panné<sup>2</sup> ariet ar mab man dah, an euz daibret è vado gant plahed fall, à heuz lahet évit an al loué lard.

31. Maés èn à laras déan : ma map, houi à zo ghènin bep coulz, à kèment emmeuz à zo dah ;

32. maes ret à voa ober fest, à joa, rag o preur man evoa marv, ag è adbévet, collet évoa, ag é adcavet.

C'est là la première en date (1779) des traductions bretonnes de l'Enfant prodigue qui me soient connues. Ce texte ne se ressent aucunement de l'absurde système linguistique de son auteur ; c'est la preuve qu'on peut à la fois avoir des théories philologiques qui ne méritent pas la discussion, et être un traducteur breton sérieux et estimable dans son dialecte natal. Le même contraste s'est rencontré depuis ; cf. *Rev. Celt.*, I, 279, 280.

Verset 15. *Servi* = « (il ...se mit au) service (d'un des habitans) », dans la version française qui accompagne le texte breton, ne paraît pas être une faute d'impression pour *servij*, cf. *servijan*, je sers, v. 29. On lit, dans le même ouvrage, p. 40, *impli*, emploi, variante de *implij*, cf. van. *imple*. Le j reste toujours dans *plij*, *plich*, il plaît.

V. 17. *Kend ar fin* « à la fin », en petit Tréguier *ken è fin* : *Ari oc'h ken è fin!* ah vous voilà enfin ! on dit aussi *'ben è fin*.

V. 19. *Mitigien* « serviteurs à gages » ; *daé vitijjen* « à ses domestiques » 22, *ar vitigien* « (un) des serviteurs », 26. Ce mot veut dire proprement « servantes ». On dit de même

1 Lis. deurvée — 2 Lis. pann é

quelquefois en Léon *mitisien*, serviteurs, et à Batz *mitieoñ*, *matebeoñ* dans le même sens, cf. mon *Etude sur le dial. de B.*, 21, et *Rev. Celt.*, III, 231, verset 17. De même *kézek*, chevaux, est le pluriel de *kazek*, jument (gall. *cesyg*, juments).

V. 22. *Bizaour* « bague », qui se retrouve p. 55, est pour *bizaou*, *bizou*, peut-être influencé par le mot *aour*, or.

V. 25. *Ar jubans* « la symphonie (et le bruit de ceux qui dansoient) », cf. *eur gri a zubans*, un cri de joie, collection Penguern, VI, 119. Ce mot semble venir du radical du français *jubilation*, *jubiler*, et de la terminaison *-ance*.

V. 27. *En ascont è* « parce qu'il est ». On dit encore en petit Tréguier *en askoñd e*, id.; *en askoñd da ze*, à cause de cela. Composé de *cont*, compte; cf. l'anglais *on account of it*. Le breton. *asconch*, instruction, doctrine, enseignement, D. Le Pelletier, doit venir d'un pluriel *\*ascoñchou*, ou d'un verbe dérivé *\*ascoñcha*; cf. pet. Trég. *abavañch*, un abat-vent, au lieu de *\*abavañt*, à cause du pluriel *abavañcho*, etc., voir *Dictionnaire étymologique du breton moyen*, s. v. *rioig*; *Glossaire moyen breton*, s. v. *baut*, *degrez*. Pour le sens, on peut comparer l'angl. *account*, relation, récit, exposé. Quant à l'*s*, il vient soit de celui du v. fr. *esconter*, conter, raconter, soit d'une accommodation du v. fr. *aconte*, compte, récit; *aconter*, compter, rendre compte, tenir compte de, raconter, au préfixe breton *az-*, cf. *azcouez*, van. *acoueb*, rechute.

V. 28. *Ma blazas* « ce qui l'aient fâché ». Le mot-à-mot est « si bien qu'il devint bleu (de fureur) »; cf. *bag hen ker glaz vel ar glizinn* « aussi bleu (de colère) que le bluet », *Gwerziou Breiz Izel*, I, 440; *bag hen ker glaz evel trichen* « la face verte comme l'oseille », *Barzaz Breiz*, éd. de 1867, p. 218; *pa'z oc'h ker glaz evit rejin*, ... *pa'z oc'h ker glaz hag ar maro* « quand vous êtes vert comme du raisin, ... quand vous êtes pâle comme la mort », 316. Dans ce dernier cas il ne s'agit pas de colère, mais de douleur. On sait que *glaz* veut dire à la fois vert, bleu et gris.

V. 28. *En eun lakaas* (il) « se mit », pour *en em*; *en eun sonjal* « en pensant », 17, cf. 29, 20, de *en un*; confusion fréquente en trégorois. Cf. *en eur pourvei*, se pourvoir, *Rimou*, anc. éd., 39, *en ur scrabat*, s'égratigner, *pa n'eur gavont*, quand ils se

trouvent, 40; *en eur soumetjont*, ils se soumirent, *An Aviel*, 1819, I, 7, *pen eur gavo*, quand il se trouvera, ms. celt. 19, Bibl. nat. (1815), f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>, cf. 24, etc.; *ous n'em vervel* en mourant, *Instr. voar ar blasphem*, S<sup>t</sup> Br. 1828, p. 72, pet. Trég. *ouz'n im vervel*, etc., cf. *Rev. Celt.* V, 488.

## II.

Je trouve de ce même texte une traduction vannetaise datée de 1818. Elle est aux p. 229-232 d'une concordance des évangiles intitulée *Histoer a vuhe Jesus-Chrouist. Dré enn eutru J : Géquellou, ex-c : pr : c : log : È Lorient, è ti Le Coat Sant-Haouen, imprimourr-librourr.* 1818.

La voici; j'ajoute encore l'indication des versets.

ER MAB PRODIG<sup>1</sup>.

11. Un den en doai deu vab

12. er iëvanquan à nehé e laras di dad : Me zad, hreit deign me lod danné péhani e zigoéhe teign. En tad e bartagas enta i zanné itre zé.

13. Un dé benec goudé er iëvanquan, arlérh en dout pet tolpet tout er pèh e oai dehon, e ias de voïageign i méz à vro ac e zispeignas in débauche tout er pèh en doai.

14. Mæs, goudé en dout tout dismantet, en hum gavoet e ras ir vro-cen ur famin vras ac n'en doai nitra.

15. Ion e ras enta gobre doh unan ag en habitantet ag er vro-ce. Nezen i væstr ir hassas di veiterie eit goarne i vòh.

16. Enn ur féçon ma en devezai carzet en devout er pèh e zaibai er mòh de gargueign i gofr, mæs hannu ne rai dehon.

17. Anfin ion e zistroas doh ton i huenan, enn ur laret : Nac à dud e zo i ti me zad ac en dès tout bara inn abondance, durant ma hon-mé i varüèle guet en nean !

18. I han enta de bartie, me iei de ti me zad ac me lareo dehon : Me zad, me mès péhet inep d'en nian ac inep toh :

19. ne véritan quet mui bout galüet hou mab : trætet-mé èl en deüchan à hou serviterion.

1. Ce titre se trouve à la table, p. 390 (non numérotée).

20. Ion e bartias enta ac e ias de gavoet i dad. I hoai hoàh pèle, à p'ir güélas i dad péhani e gueméras quantèh truhé doh ton, e ridas abèn d'ir hemer à vréhad ac e vocquas dehon.

21. Me zad, e laras quantèh er mab dehon, me mès péhet inep d'en nian ac inep toh : ne véritan quet mui bout galüet hou mab.

22. Nezen en tad e laras di serviterion : Digasset dehon promptemant i ceintur quetan ac laquet hi ar i dro. Arlèrh laqueit ur biseü ar i zorn ac botteu enn i dreit.

23. Digasset ehüe ur laï lard ac làhet hon. Anfin, daibamb ac groamp chær-vad;

24. hrac me mab, péhani e üélet azen, e oai marüe ac chetu ion hoàh i buhé; collet e oai, ac chetu ion hoàh cavet. Hint en hum laquas enta de ober chær-vad.

25. Durant en dra-zen i hoai er mab còhan ir parcq; mæs à p'en das d'er güer, él ma tostai d'en ti, ion e gleüas er han ac en dance.

26. Ion e alüas quantèh unan ag<sup>1</sup> serviterion ac e oulénas guet hon petra e oai en drace.

27. Nezen er servitour e laras dehon : Arriue ë hou prèr ir güer ac hou tad en dès groeit lâheign ur laï lard, hrac m'en dès hon hoàh cavet i buhé.

28. Er mab còhan en hum gavas enta fachtet bras à guement-cen ac ne fautai quet dehon onet in ti. Hraccen en tad e sortias ac en hum laquas d'ir pedeign.

29. Mæs, aveit tout reponse, ion e laras di dad : Chetu pe-guement à amzer e zo à oudé ma hon doh hou servigeign hemp manqueign nitra ag er pèh e ordrenèh teign ac noàh ja-mæs ne huès reit deign ur pen devet, eit regaleign me amiet :

30. ha quantèh mi ma arriue ir güer er mab-ce péhani en dès dismantet tout i dreu guet er merhet débauchet hui e huès abèn laquet lâheign ur laï lard aveit hon.

31. Me mab, e laras en tad dehon ehüe, hui e üai berpet gueneign ac tout er pèh e mès e zo doh :

32. noàh ret mat e oai gober ur laeign ac en hum rejoeis-

1. *Supplééz* er.

seign, hrac hou prèr e üélet amen e oai marüe ac chetu ion hoàh biuet; collet e oai ac chetu ion hoàh cavet.

Verset 12. *breit*, donnez, cf. *brac*, car, 24, 27, 32, *braccen*, à cause de cela, 28; on ne lit *r* initial qu'après des mots produisant une mutation sur la consonne suivante : (*e*) *ras*, il fit, 14, 15; (*ne*) *rai*, il (*ne*) donnait, 16; (*e*) *ridas*, il courut, 20. Cependant *reit*, donné, 29, et *ret*, nécessaire, 32, font exception. Cette double façon d'écrire l'initiale *hr* comme radicale, et *r* avec mutation est la règle dans l'*Histoer*, malgré certaines inconséquences. Elle rappelle le traitement du gallois *rh*, qui s'adoucit en *r*. Le signe *hr* répond à une prononciation spéciale, semblable probablement à celle que j'ai signalée autrefois en cornouaillais; cf. *Rev. Celt.*, III, 492.

Quelquefois l'*Histoer* semble présenter aussi *hl* initial, mais c'est une illusion : dans *ma blausquas*, si bien qu'il lâcha, p. 362, *ma blarai*, qu'il disait, 165, *i blareo*, il dira, 305, *i blaquat*, en mettant, 61, etc., l'*h* provient du mot précédent, cf. *ma hanaüebet*, (pour) que vous connaissiez, 164, *i han*, je vais, verset 18 de notre texte, *i hantréign*, en entrant, 297, etc. C'est ainsi qu'en trécorois on dit *hé lléstr*, *hé matur*, *hé rré*, son navire, sa nature, les siens (à elle), Hingant, *Grammaire*, 219, de \**he c'blestr*, \**hec'h lestr*, etc., cf. *hec'h ine*, son âme (à elle), *Rev. Celt.*, VII, 154.

V. 16. *En devezai carzet*, il eût voulu, paraît d'abord une faute évidente pour *caret*; cependant la version de l'*Enfant prodigue* en vannetais de Belle-Ile (*Annales de Bretagne*, IV, 107 = *Chrestom.*, 379), porte de même *en dévéhé carzet*, et M. Loth admet cette forme de participe dans son deuxième vocabulaire, s. v. *caran*. — *I gofr*, son ventre; cf. *cofr*, ventre, p. 7; *à gofr*, du ventre, p. 236, etc.

V. 18. *Me lareo*, je dirai. La 3<sup>e</sup> pers. sing. du futur n'est guère en *o* simple, dans l'*Histoer*, que pour les verbes être et avoir : *e vo*, il sera, *en do*, il aura, p. 131; les autres prennent *eo* : *neabeo*, il reniera, *e gaveo*, il trouvera, *i holleo*, il la perdra, p. 131, *e garreo*, il aimera, *saüeo*, il se lèvera, p. 63, etc., etc. On lit pourtant *antréo*, il entrera, p. 239, infinitif *antréign*, 217, à cause de l'*e* qui précède la terminaison; cf. *antréebet*, vous entrez, p. 220. On pourrait s'attendre à trouver, au

contraire, *e veo*, il sera (de *vezō*), *en deo*, il aura (de *devo*, *deveo*, *devezō*), et *neabo*, etc.

Quelle est l'origine de cette diphtongue? Le langage de Batz fait un grand usage de *eo* pour *aw* accentué à la fin des mots, et des doublets syntactiques comme *deo* (accentué) et *do* (non accentué) « deux » ont donné lieu, par analogie, à des formations inverses telles que *zo* et *zeo* « (il) est » (*Étude sur le dialecte ... de Batz*, p. 3). Mais dans l'*Histoer* on ne voit pas du tout paraître cette prononciation *eo* pour *aw*: les pluriels y sont en *eu*, « deux » se dit *deu* (verset 11), etc. D'un autre côté, ce suffixe de futur est le seul cas où l'on puisse supposer une diphtongaison de *o* en *eo*: cf. *inò*, là, p. 131, *e zo*, qui est, verset 17, *ar i dro*, autour de lui, v. 22 de notre texte, etc.

Il faut donc avoir recours à l'analogie. Aurait-on imité le rapport des deux formes légitimes *veo* et *vo*, il sera, en donnant par exemple à *ivo*, il boira, une variante *iveo* (p. 50)? Ou bien l'*e* intercalé vient-il de ce que toutes les autres personnes du même temps ont une terminaison commençant par cette voyelle (*-eign*, *-ei*; *-ehemb*, *-ebet*, *-eint*)? D'autres explications sont encore possibles: voir plus haut, p. 103, 107.

V. 28. *Nē fautai quet dehon onet*, il ne voulait pas venir. *Onet* est pour *vonet*, mutation abusive de *monet*; cf. *Glossaire moy. bret.*, s. v. *ab* (*Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, VI, 417, 420).

V. 29. *Aveit tout reponse*, pour toute réponse. L'adjectif se trouve avant son substantif; construction assez fréquente en breton moderne, où elle est souvent un gallicisme: *ar barbar Pharaon*, *Traj. Mo.*, 193, *ar c'hruel Pharaon*, 165, *d'ar venerabl Jacob*, *Traj. Jac.*, 107, *prudant Joseph!* 135; *van. er bur Suzane*, *B. er s.* 494; *divin Jésus!* *Histoer*, 3; *fol vanité, pussunius deværance* (plaisirs empoisonnés), *Voy. mist.*, 105; *ur sod inclination*, 57; *adorable vertu*, 73; *hé veritable bonheur*, 59; *én ou douce captivité*, 82; *guet ferme confiance*, 116; *ur just punition*, 29, *ur parset fidélité*, 151; *hur propr iseldæt*, 94, cf. 51, *i prope héritage*, *Histoer*, 14 (ou *deulegat prope*, 16); *certæen tud*, certaines gens, *Voy. mist.*, 57, cf. 42; *o puissant Jupiter!* *Jac.*, 99, cf. *hor galloudus roue*, notre roi puissant, 65; *e vras madelez*, sa



grande bonté, 105, van. *turel ur bras seël ar er béd*, *Voy. mist.*, 129; *ag ou vad volanté*, de leur bonne volonté, 75, *a ou vad ha libr volanté*, 54; *ah queah inean!* ô chère âme, 123, pl. *queih tud*, 93; *en distér satisfacioneu-hont*, ces légères satisfactions, 38, *un distér fal vlas*, 47, *un distériq dioustemant*, un léger dégoût, 81; *er ureih izel*, en *izel ureih*, la Basse-Bretagne, *Chal. ms.*, v. vers; *ur grac vesten*, une courte veste, *Sarm.*, 8, *o excellant Omnis homo!* 34, *dispar Michel!* (incomparable), *Serm.*, 7, *karadek bró!* aimable pays, *Kanaouennou gant Brizeux*, Paris, chez Duverger, p. 8, *Koantik Elen* (gentille) 10, *ar fur Caton* (sage), *Rimou*, anc. éd., 10, *ar seul sujet*, 31, *eun habil architect*, 45, *an eürus ingalite*, l'heureuse égalité, *Tad Gerard*, 28, *eun enorm espern*, *Catechis ar républicann mad*, 1872, p. 24; *a huël ligne*, de haute lignée, *G. B. I.*, I, 170; *ar rust amser*, le mauvais temps, *Introduction d'ar vuez devot* (*Le Bris*, 1710), p. 419; *ar fos avielou*, les faux évangiles, *An Aviel*, 1819, I, 6, *actou ... a zifferant vertuziou*, 10, *malheurus Judee*, 209; *Trugar Jezuz*, *klouar Mari*, *Eunn dibab toniou*, p. 1 (cf. *Barz. Br.*, 40, col. 2), etc., cf. *Rev. Celt.*, IV, 162.

De même en moyen breton : *diuers*, *Cathell*, 5, 11; *a diuers ha pell broezyou*, de divers et lointains pays, 12. Cf. *principal barner*, J. 163 b; *reuseudic heretiques*, B 125; *an trugar Jesus*, le miséricordieux Jésus, Gw. (cité par D. Le Pelletier); *Dict. étym.*, s. v. *antier*, *ardant*, *berr*, *bras*, *cazr*, *clouar*, *coz*, *cren*, *diuin*, *don*, *drouc*, *fall*, *fals*, *fidel*, *fin*, *foll*, *glan*, *goall*, *goar*, *goez*, *guiryon*, *hanter*, *hec*, *hegar*, *haua* (*heuelep*), *hir*, *holl*, *mat*, *meur*, *neuez*, *noaz*, *seder*, *seuen*, *strivant*, *vaen*, etc.

### III.

Il y a d'autres traductions bretonnes imprimées de l'*Enfant prodigue* qui ne sont pas citées par M. Loth; je connais les suivantes :

1° Morlaix, 1819, dans *An Aviel ha meditacionou*, *Tennet eus re c'hallec an Abat Duquesne*, *Gant an Otrou Richard*, *Person Peurit-ar-Roc'h*. *Tom tri*, chez Lédan (p. 294-322);

2° Brest, 1851, dans *Testamant nevez bon Aotrou hag hor*

*Salver Jesus Christ*, chez Ed. Anner (p. 140); réimprimé avec très peu de changements, Brest, 1870, chez J.-P. Gadreau;

3° Guingamp, 1853, dans *Testamant neve eus hon Otro hac hon Salver Jesus-Christ*, chez B. Jollivet (p. 174);

4° Quimperlé, 1858, dans *Buez hor Zalver Jezuz-Krist great gant komzou ar pevar avieler*, par l'abbé Henry, chez Guffanti-Breton (p. 236);

5° Londres, 1883, dans *Testamant nevez hon Aotrou hag hon Zalver Jesus-Christ*, par G. Le Coat, imprimé par la *Trinitarian Bible Society* (p. 142). La traduction de saint Luc a paru aussi séparément, avec la même pagination, en deux éditions, dont l'une porte le français en regard.

Voici quelques remarques sur ces textes.

Le n° 1 traduit « l'Enfant prodigue » par *ar Mab Prodig*; le n° 3 par *eur buguel prodig*; le n° 4 par *ar map trezer, ar map prodig*, p. 239, *ar map trezenner*, p. 417; le P. Grégoire donne *ar map prodicq*, *Le Gonidec ar mab gwall-zispiner*, *Mém. de l'Acad. celt.*, II, 118, cf. 126.

Verset 18: *da gaout* (j'irai) trouver (mon père), n° 1 et n° 2 (1851), *da gaoud*, n° 2 (1870), *da gaout*, n°s 3, 5; *da gavout*, n° 4; = *de gavet*, haut vannetais (*Ann. de Bret.*, IV, 104). En petit Tréguier ces mots ont deux prononciations distinctes. Lorsque la signification propre de trouver ou atteindre, avoir, est assez sensible, comme ici, on dit *dē gaved*, *dē gād*; mais quand le sens primitif s'est atténué, au point de donner une simple préposition de mouvement, on n'entend jamais le *t* ou *d* final, ni le *v*, et la contraction de *ae* se fait en *é* et non en *à*: *zelled dē gé kroec'h*, regardez vers en haut; cf. *biskoaz mann na deuz ken euz he drouk d'he gae*, litt. « jamais rien (la moindre attaque) de son mal ne vint plus à lui (le trouver) », *Bue sant Ervoan*, Tréguier, 1867, p. 77.

Des doublets de même genre sont: *tréc. mat*, bien, *ma!* eh bien! *van. hama*, eh bien = *ha ma(t)*; *pet. Trég. eun dén*, un homme, *'n én*, on, quelqu'un: *pē ve 'n én*, quand on est.

V. 32. *en em iéat*, se réjouir, n° 5; dérivé de *ye, gye, ge, gai*; cf. *carguet a yeoni*, plein de gaieté, *Avanturiou un den yaouanq*, Morlaix, chez Lédan, *e traon ru ar Vur*, p. 9. C'est probablement cette prononciation *gy* pour *g*, qui empêche la mutation dans

re ge, trop gai, *G. B. I.*, I, 368, 374, 376. Cf. *ieot*, herbe, de *geot*, *ieun*, marais, de *geun*, etc.

## IV.

Le Gonidec a publié une version de l'*Enfant prodigue* en léonais, avec explication mot-à-mot et traduction française, dans les *Mémoires de l'Académie celtique*, II, 118-124, pour répondre au désir que lui exprimait le Ministre de l'intérieur, Cretet, par lettre du 26 janvier 1808 (imprimée *ibid.*, p. 125). En 1827 a paru *Testamant nevez hon Aotrou Jezuz-Krist*, du même auteur, à Angoulême, chez F. Trémeau; la parabole (p. 102-103) y présente quelques divergences : mots changés, accents différents, *z* pour *s* finale, etc.

L'un de ces changements est à noter : *va digémérid*, recevez-moi, verset 19, est devenu *va zigémer*, reçois-moi, avec une mutation de *d* en *z* contraire aux règles posées par l'auteur lui-même dans sa *Grammaire*, Paris, 1807, p. 22.

L'abus qui consiste à traiter le *d* comme un *t*, après les mots qui produisent l'aspiration d'une initiale forte, est parfaitement réel; je l'ai constaté à Tressignaux, en Goello, où l'on dit, par exemple, *mē zorn*, ma main. Cf. *va zorn*, Moys., 149, pl. *va zaouarn*, 276; *va ziouscouarn*, mes oreilles, 294; *va zaou vab*, mes deux fils, *Jac.*, 82; *va zisoboissançou*, mes désobéissances, *An Aviel*, 1819, I, 237; *ma zelhet*, (il) m'(a) tenu, *Quiquer*, 1690, p. 124; *ho zebro*, qui les mangera, *ho zivreino*, qui les « dépourrira », *G. B. I.*, I, 426, etc. De même pour la gutturale : *va c'henou*, ma bouche, *Jac.*, 132, *ma c'hour-c'hemenno*, mes compliments, *G. B. I.*, I, 542; on dit à Trévère, en petit Tréguier, *mē c'hawr*, ma chèvre, *hi c'hawr* (et *hi gawr*), sa chèvre à elle, *o c'hawr* (et *o gawr*) leur chèvre (on dit toujours *mē grwek*, ma femme, *mē gar*, ma jambe).

En 1866 (et non 1868, comme l'indique M. Loth) a paru à Saint-Brieuc la traduction complète de la Bible par Le Gonidec, revue par Troude et Milin. C'est de cette édition que M. Loth a extrait la parabole de l'*Enfant prodigue*. Elle ne diffère de la précédente que par des détails d'orthographe (vers. 13,

16, 21, 28), sauf deux mots changés, vers. 17 et 30. *Va zigémer* y est resté, bien que la reproduction de M. Loth porte *va digémer*.

Nous avons parlé de la traduction trécoroise de Le Brigant (1779), dont la rédaction revue par Le Gonidec (1808) a été reproduite par M. Loth. Le Gonidec a fait disparaître presque toutes les particularités de la version primitive signalées plus haut (§ I).

Deux autres versions citées par M. Loth se trouvent *Revue Celtique*, III, 48 et suiv., cf. 59 (vannetais de Sarzeau et de Saint-Gildas), et III, 230-231 (dialecte de Batz, Loire-Inférieure).

1° Vers. 20, *el ma oai anou ... piall*, comme il était ... loin; *koll'd oai anou*, il était perdu, 24, 32, cf. *a p'en duai anou chairrèt*, quand il eut rassemblé (13), p. 59, *'labour ket anei*, elle ne travaille pas, etc., p. 59. Ce pronom explétif n'est pas absolument propre au dialecte de Vannes : on lit *ne zaleas quet anezi d'en em lacât en ur gouent*, elle ne tarda pas à se mettre dans un couvent, *Buez ar saent ... lequet e brezonec gant an Autrou Messir CLAUDA-GUILLOU MARIGO, Person eus a barres Beuzec-Cong*, Saint-Brieuc, chez Prud'homme, 1841, p. 127; *ne zaleas quet anezi goude-se da labourat*, elle ne tarda pas ensuite à travailler, p. 576. Dans l'édition vannetaise *Buhé er saent*, Vannes, chez Galles, 1839, les deux passages correspondants, p. 160 et 633, portent simplement *ne dardas quet*, elle ne tarda pas, mais il y a *n'ellé quet nebou bout*, il ne pouvait être (plus sévère), p. 66, *ne selle quet nehi doh*, elle ne regarde pas au (privilege), p. 75, etc.

2° Vers. 14. *Em-pa-chei bleñ* = sans le sou, cf. *Rev. Celt.*, VIII, 527. — Vers. 17, voir plus haut, § I.

Vers. 21. *Dirag Doube* « devant le ciel », littéralement « devant Dieu ». Parmi les lacunes remarquables du vocabulaire usité dans ce langage spécial, se trouvent les mots « ciel » qu'on remplace par « paradis », *paradoueis*, f., et « arbre », qu'on emprunte au français : *arbré*, pl. *arbréo*.

Vers. 23. *El un de banezeo* = comme un jour de noces ; de \**banvezou*, plur. de *banves*, en léon. « banquet » (Le Gonidec, 1<sup>re</sup> version, vers. 23, 29, 32 ; *banvez* dans les deux autres). Cf.

*Etude sur le dial. de B.*, 16, *Rev. Celt.*, VII, 309. S'il subsistait quelque doute sur cette étymologie, il serait levé par les passages suivants : *én overen baneuez*, à la messe de mariage, *Science er salvedigueah*, ... *composet dré ur person a escopli Guénet*, Vannes, chez la veuve Bizette, ar el Liceu, 1821, p. 262 ; *ér chervat baneuez*, dans le festin de nocces ; *ér banhuezieu*, dans les nocces, *ibid.* On voit par là qu'en vannetais *banves* « banquet » a pris le sens spécial de « banquet de nocces » puis simplement de « nocces », et que *banezeo* est certainement un des mots qui ont perdu un *v*. Inversement, on dit en français « faire la noce » pour « faire bombance » en général.

Vers. 27. *Mid er goas*, dit le serviteur, *mid en tat*, dit le père, 31 ; cf. *e met er prophete*, dit le prophète, *e met en dein*, dit l'homme, *Science er s.*, p. xxxvii ; *Et. sur le d. de B.*, 17, 18.

Les huit versions nouvelles données par M. Loth sont : 1° en dialecte de Léon (Landerneau) ; 2° en dialecte de Tréguier (pays de Goello) ; 3° en haut cornouaillais (Le Faouët) ; 4° en cornouaillais du nord-est (Berrien) ; 5° en bas-vannetais (Guémené-sur-Scorff) ; 6° en haut-vannetais (iles de Houat et Hédic) ; 7° dans le sous-dialecte de l'île de Groix ; et 8° en breton de Belle-Ile (Locmaria).

1° Verset 20. *Dioc'hountañ* (il eut pitié) de lui. Ce mot contient deux fois la préposition *oc'h*, *ouz*, cf. *oc'h outho*, à eux, *Rev. Celt.*, IV, 468. Quant à *l'n*, il se trouve aussi dans *evintañ*, pour lui, à Morlaix, etc. (*éviñtañ*, 4°, vers. 30).

2° Vers. 14. *Eun gèrnes*, une famine. Je pense que *eun* est une faute d'impression pour *eur*.

Vers. 15. *En im lakad ... i'n gôp* = litt. « se mettre en gage » et v. 17, *i' n ti me zád* « dans maison mon père » ; il faudrait donc écrire *in* en un mot.

3° Vers. 28. *Ne vénè ket taoñ*, il ne voulait pas, cf. 5° et 7°, litt. « il ne voulait pas à lui », avec « il » impersonnel. C'est un mélange analogique des deux expressions *ne vénè ket*, 8°, cf. 6°, = « il ne voulait pas », avec « il » personnel, et *ne fèlè két daoñ*, 4°, cf. 1° et 2°, litt. « il ne fallait pas à lui ». Une autre combinaison possible consistait à dire, inversement, *ne felle ket* « il ne fallait pas » dans le sens personnel de « il

ne voulait pas », et on n'y a pas manqué. Cf. *Rev. Celt.*, IX, 266, et *Etudes bret.*, VII, 2<sup>e</sup> article.

4<sup>o</sup> Vers. 21. Le mot *éna* doit être de trop.

5<sup>o</sup> Vers. 24, 29, 32. *Cheto*, voilà. La p. 465 de la *Chrestomathie* explique ce mot par *sellet-ho* « voyez-les », « les voilà ». Mais *cheto* ne veut même pas dire « le voilà » ; d'ailleurs on attendrait *cheté*, cf. *anebè*, d'eux, *etrédè*, entre eux, v. 12. Je crois que *cheto* vient de *chetè* = *chetu*. L'*è* très bref de *chetè*, en petit Tréguier, est bien près d'un *o*. On entend de même, en bas Léon et en basse Cornouaille, *neuzo*, alors, pet. Trég. *neuzè*, *neuz'*, de *neuze* ; en pet. Trég. *bromoñ*, maintenant, de *brëmañ*, *bremañ* ; en Trég. *melon*, jaune, blond, de *melën*, *melën*. Cf. *ôn*, un, de *eun*, *un*, dans le même dialecte que *cheto*, de *chetu*, v. 11, 13<sup>1</sup>. La note de la p. 81 de la *Chrest.* me semble poser inexactement les conditions de ce fait phonétique, et joindre à tort le haut cornouaillais *pop*, chaque (vieux bret. *pop*, *Rev. Celt.*, IX, 419) et le trécorois *komeret*, prenez (moy. bret. *compret*, prendre).

Il y a une lacune au vers. 29.

6<sup>o</sup> Vers. 18. *Ne oan ket*, je ne suis pas. *Oan* correspond ici en léonais à *oun* et non à *venn*. C'est d'une forme analogue *uën* usitée à Auray, que je parlais dans le passage critiqué, *Rev. Celt.*, VI, 510.

Les versets 19, 20 et 21 manquent à cette version et aux deux suivantes. Celui qui est marqué 19 au n<sup>o</sup> 6 est en réalité le 22<sup>e</sup>. Au n<sup>o</sup> 8 les versets 19 à 28 devraient être comptés 22 à 32. — Voir plus loin mon article sur la *Chrestom. bret.*

## V.

J'ai essayé de rendre cette parabole en breton moyen à cause de l'intérêt que peut présenter le résultat de ce travail, comme point de comparaison avec les dialectes modernes. Je suis l'orthographe la plus commune au xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècle, et donne en note les variantes les plus importantes. Toutes les formes se

1. *Erro*, arrivé, rime en *o*, *Recit var buéz...* *Napoleon*, 1831, chez Lédan, p. 8, pour *erru*.

lisent avec références dans mon *Dictionnaire étymologique*, sauf celles entre parenthèses, dont le radical seulement se trouve dans cet ouvrage. La restitution des terminaisons ne donne lieu, d'ailleurs, à aucune difficulté.

AN MAP<sup>1</sup> PRODIC<sup>2</sup>.

11. Un den en deuo<sup>3</sup> dou<sup>4</sup> map.

12. Hac an<sup>5</sup> (youancaff) a lauaras de tat: Ma tat, reit<sup>6</sup> diff an lot gloat a dle coezaff diff. Hac eff a (rannas) e madou entreze<sup>7</sup>.

13. Ha da penn nebeut dezyou<sup>8</sup>, an map youanc goude e bout dastumet e oll danuez<sup>9</sup> a yez dun bro pell hac eno ez (fritas<sup>10</sup>) e cheuanc o beuaff en lichezry<sup>11</sup>.

14. Ha pen deuo<sup>12</sup> dispingnet e oll moyen, ez hoarvoe un querne<sup>13</sup> bras<sup>14</sup> abarz<sup>15</sup> en bro hont, hac eff a dezrouas ezomecat.

15. Ha monet a gueure<sup>16</sup> den em lacat en seruig un den an bro se, peheny e caccas dun ty oar an maes da miret an moch.

16. Hac eff a (carse) leunyaff<sup>17</sup> e coff gant an (plusq) a (debre) an moch, hoguen den en bet<sup>18</sup> no (roe) dezaff.

17. En diuez pan em soungas ez lauaras ennhaff e unan: Peguement a (goestloueryen) so en ty ma tat pere o deuez bara do goalch, ha me so aman oz meruell gant an naffn!

18. Seuell a riff<sup>19</sup> ha monet dauet ma tat, ha me a lauaro dezaff: Ma tat, (pechet) em eux a enep dan neff hac ouz enep.

19. Ne (dellezaff<sup>20</sup>) quet bout<sup>21</sup> galuet quen oz<sup>22</sup> map; ma (quemeret) euel unan oz seruigeuryen.

20. Hac ez sauas; hac ez aez dauet e tat. Hoguen pan edoa hoaz pell, e tat e guelas hac en deuo<sup>e</sup> truez outaff; hac en un reded ez (lammas) de gouzouc hac ez (poquas) dezaff.

*Variantes:* 1 buguel. — 2 relarg. — 3 deffoa, doa — 4 daou. — 5 Hac en; han. — 6 roit. — 7 (entrezo) — 8 dezyaou; (dezuezyou) — 9 danfuez, daffnez — 10 (teuzas) — 11 paillardiez. — 12 deffoue, doe — 13 naounder — 14 meur — 15 ebarz. — 16 guereu, gueureu. — 17 cargaff. — 18 hoguen gour. — 19 griff, grui. — 20 (meritaff), (diseruigaff). — 21 bezaff — 22 hoz, houz, oz, ouz, ho.

## Parabole de l'Enfant prodigue.

195

21. Hac e map a lauaras dezaff: Ma tat, (pechet) em eua, enep dan neff hac ouz enep, ne (dellezaff) quet bout galuet quen oz map.

22. Hoguen an tat a lauaras de meuelou: (Digaczet) buan e sae quantaff ha (guisquit) y<sup>1</sup> dezaff; ha lequet<sup>2</sup> un goalenn<sup>3</sup> oar e bes<sup>4</sup> ha botou en e treit.

23. (Digaczet) iuez<sup>5</sup> an lue (lart<sup>6</sup>), ha (lazet) aff; (debromp) ha grueomp<sup>7</sup> banves.

24. Rac<sup>8</sup> an map man diff a ioa maru, hac ezeu daczorchet; collet edoa, ha caffet eu. Hac o em lequesont dober cher mat.

25. Hoguen an map henaff a ioa en maesou; a pan (distroas) ha bezaff tost dan ty, ez cleuas an can han coroll.

26. Hac ez (galuas) unan an meuelou, ha goulenn outaff petra voa deze<sup>9</sup> ober se.

27. Heman a (respontas) dezaff: Oz breuzr a so deut<sup>10</sup> dan kaer, hac oz tat en deuz<sup>11</sup> groaet<sup>12</sup> lazaff an lue (lart) dre mazeu (retornet) yach ha salu.

28. Oarse ez deuz den em colery<sup>13</sup>, ha ne deuruihe quet antren. Hoguen e tat a yez en maes hac en em lacas de pidiff.

29. Ha hennez en un respont a lauaras de tat: Meur a bloaz so aba edoff endan hoz damany, ha biscoaz nemeux (torret) hoz gourchemennou, ha nepret noz eua roet diff un menn den em louenhat gant ma mignonet.

30. Hoguen quen tiz mazeu deut an map man deoch<sup>14</sup>, peheny en deuz debret e danuez gant merchet fall, oz eua lazet an lue (lart) euit haff.

31. Hac an tat a lauaras dezaff: Ma map, huy a uez bepret gueneff, ha quement ameux a so deoch huy.

32. Hoguen ret e oa ober banves hac on em reiouissaff, rac an breuzr man deoch a ioa maru, hac ez eua daczorchet, collet edoa, ha caffet eu.

*Variantes:* 1 aff; sae était des deux genres. — 2 lyquit — 3 besou — 4 bis — 5 euez — 6 Ce mot ne se trouve que comme substantif, « du lard »; mais il y a son dérivé *lardaff*, engraisser. — 7 greomp, gruemp — 8 Er; dre mazoa an map man diff. — 9 dezo — 10 deuet, duet — 11 deueux — 12 graet, great, gret, gruet, groat. — 13 J'emprunte cette expression au *Glossaire moyen-breton*. — 14 dich, dech.



Verset 13. *Eno*, là (où il est), sans mouvement, léon. *eno*, van. *inou*: *beéd inou*, jusque-là, *Voy. mist.*, 126, *peél doh inou*, loin de là, 91, *a-inou*, de là, *d'inou*, là (avec mouvement), l'A.; tréc. *ene* (rime à *mene*), *Traj. Moyses*, 255, cf. *hirie*, aujourd'hui, *aneze*, eux, *ibid.*, = léon. *hizio*, *anezo*; tréc. *ac'hane*, de là, léon. *ac'hano* (moy. br. *ahane*, *abano*; *aneze*, *anezo*; *deze* et *dezo*, à eux, etc.). *Eno* veut dire proprement « dans lui, dans cela », van. *enou*, cf. van. *dehou*, à lui, cornique *dotho*, etc., voir *Dict. étym.*, v. *anezof*, de lui, et Loth, *Rev. Celt.*, IX, 361; *pibue-benac e gâre en dangêr e hum gollou én-ou*, celui qui aime le danger y périra, *Bube er s.*, 260 (i. e. « dans lui », et non « là »).

V. 15. *Monet a gueure*, il alla, tréc. *monet a eure*: cf. *guervel a euré*, il appela, verset 26, *respond a eure*, il répondit, verset 29, etc., dans le *Testament neve*, Guingamp, 1853.

V. 31. *Euit haff*, pour lui. Je crois qu'il y a en breton moyen deux mots différents: 1° *eguet*, que, après un comparatif, léon.  *eget*, = cornique *ages*, *agis*, et 2° *euit*, pour, léon. *evit*, = cornique *awos*, *awes*. Le second, *euit*, s'emploie quelquefois en moyen breton à la place du premier, *eguet*, comme cela arrive encore au trécorois *ewit*, *wit* et au vannetais *aveit*, *eit*; mais l'échange inverse n'a point lieu. Le moyen breton *eguit*, mélange de *eguet* et de *euit*, se trouve dans les deux sens; il est étranger au breton moderne.

## VI.

En dehors des traductions proprement dites, il y a en breton, à ma connaissance, deux cantiques et deux pièces dramatiques sur l'Enfant prodigue.

Le premier cantique se trouve dans les *Heuryou* de Le Bris (approbation de 1724; permission d'imprimer de 1775), p. 135-137. Le pécheur repentant s'applique par allégorie les principales circonstances de la parabole évangélique, en s'arrêtant après le verset 24. Dans les *Heuriou Brezonec*, Saint-Brieuc, chez Prud'homme, 1856, le texte est reproduit aux mêmes pages, sans changement notable.

Dans l'intervalle avait paru le livre de l'abbé Henry, *Kanaouennou santel*, chez Prud'homme, 1842, qui contient le même cantique, p. 108-110, avec beaucoup de changements orthographiques et quelques autres. L'air est indiqué ainsi : « Ton : *Evit digant Doue*, 41 », par le commencement du cantique, et ne sert que pour celui-là (il est noté p. 25 de *Eunn dibab toniou*, chez Prud'homme, 1842); les Heures de Le Bris portent : « Var an ton : *Breiz-Izel*, *mam ar sant* (air différent et commun à deux autres cantiques des *Kanaouennou*; noté p. 27, 28 du *Dibab*, n° 46). La nouvelle édition du recueil de l'abbé Henry, *Kantikou*, Quimperlé, 1865, ne contient plus le cantique de Le Bris, et n'indique pour aucun l'air n° 41, tandis que l'air 46 reste employé.

Voici les deux premiers vers de la 4<sup>e</sup> strophe : *O veza fouillezet Va oll vad erguisse*, « ayant dissipé tout mon bien ainsi » (*Heuryou*); les *Heuriou* de 1856 ont *erguis-se*; et les *Kanaouennou*, *O veza founilhet Va oll vad er gbiż-se*.

Le mot *fouillezet* « dissipé » veut dire proprement « effeuillé »; cf. *fouillezet* « plein de feuilles », *foillezer* « effeuilleur, lat. frondator », C b, s. v. *delyenn*. Ne le connaissant pas, l'abbé Henry l'a remplacé par un autre, qui lui-même lui a semblé avoir besoin d'explication, car dans le petit glossaire de termes peu connus qui précède son recueil, il donne : « *founilha*. Entonner, dissiper » (p. iv). Le P. Grégoire ne cite *founilla*, *foulina*, entonner, qu'avec le sens propre de « verser avec un entonnoir », *founill*, *foulin* (= bas lat. \**fundiculum*, pour (*in*)*fundibulum*, cf. gascon *hounilh*, etc.), mais des figures de ce genre sont familières aux Bretons : *trezer*, pl. ou « entonnoir », et aussi « celui qui entonne des bouteilles de vin », c'est-à-dire qui boit « beaucoup et goulument », *trezer*, pl. *ed*, prodigue, Grég. (*trezer*, prodigue, P. Maunoir), = moy. bret. *traezer* « couloire », d'un bas lat. \**tractār-* (pour *trajectorium*) d'où aussi l'allemand *trichter*, anciennement *trahter* (cf. *treizer*, entonnoir, Pel., *treza*, prodiguer Mau., Grég., moy. bret. *treiza*, faire passer, faire faire un trajet en bateau, van. *trébein*, *trébatt*, L'A., = \**trajectare*). De même *aolier* veut dire « un entonnoir » et « un ivrogne » (en Cornouaillais, Troude), van. *avouillète*, m. entonnoir, L'A., de *avouil-*

*lein*, remplir un tonneau... qui a diminué, en français de Bretagne *avouiller*, L'A., v. franç. *aeullier* « remplir un tonneau jusqu'à l'œil ou bondon », Du Cange, = b. lat. *\*adoc'lare*.

La parabole de l'Enfant prodigue a été aussi mise en vers bretons, sous ce titre : *Cantic ar buguel prodig ... var ton ar Fals Pinvidic*, chez Lédan, rue ar Pave, 8 pages. Ce cantique ne comprend pas la fin de la parabole depuis le verset 25; en revanche, il contient des détails pittoresques qui ne sont pas paroles d'Évangile. En voici un couplet : « C'était un jeune homme qui ne s'inquiétait point d'où lui venait le bien, quand il ne le gagnait pas : l'argent se dissipait en ses mains comme la grêle ou comme la rosée du mois de mai; il faisait bonne chère, il jouait » (p. 2). Ses parents étaient chrétiens, et « priaient chaque jour pour lui Jésus et sa mère Marie ».

Le rôle du père n'est plus si débonnaire que dans l'original : son fils lui demande pour la première fois sa portion d'héritage, à l'âge de quinze ans, et il ne l'obtient que quand il en a vingt-cinq (p. 2, 3). Le contraste est plus frappant encore dans la scène du retour. L'enfant prodigue arrivé devant la maison paternelle prie Dieu de lui donner le courage de se présenter à son père, puis il entre et s'humilie devant lui, qui est loin d'aller à sa rencontre pour l'embrasser, de confiance, comme dans l'Évangile.

Le fils a, du reste, sur la conscience, quelque chose de plus que son prototype. Après avoir reçu « trente mille écus en or fin et en argent, bien comptés, dans une boursée », et les avoir dissipés à l'auberge, chassé de là à coups de bâton, il était revenu chez son père, qui l'avait logé une nuit par charité, sans le reconnaître, et il était parti la nuit en emportant « les plus beaux vases d'or et d'argent » dont il devait manger et boire le prix, à la même auberge!

Ce second cantique, dont le premier vers est : *Ententit oll Bretonet, hac e cléfol cana*, n'est pas inconnu du peuple, j'en ai entendu des fragments de la bouche de personnes illettrées. On colporte aussi en Bretagne un cantique français sur l'Enfant prodigue, avec gravure coloriée représentant son retour à la maison paternelle (chez Pellerin, Imagerie d'Epinal, n° 4); il est sur l'air : *Un jour le berger Tyrcis*, et commence ainsi :

« Je suis enfin résolu ». Les versets 25 et suiv. du texte sacré n'y sont pas rendus. Mais il ne présente aucune des autres particularités signalées dans le second cantique breton.

Le ms. celtique 19 de la Bibliothèque nationale renferme une *Trajedien ar map prodic*; on lit à la fin qu'il a été « corrigé » par François Derrien de Guerlesquin, arrondissement de Morlaix, en janvier 1815. Une note ajoutée au f° 3 porte : « Pièce jouée en l'an 1836 et 1837 ». Les vers sont en général de douze syllabes. Voici un court résumé de cette pièce, qui a douze personnages.

F° 4, premier prologue, pour demander l'indulgence aux auditeurs, surtout aux hommes de loi; f° 5 v°, un berger raconte en gros à une demoiselle l'histoire qu'elle va voir représenter.

F° 8. Acte 1<sup>er</sup>. Trois donzelles engagent le fils prodigue à demander son argent à son père. Il prend un domestique qui, après avoir hasardé quelques avis timides, est prêt à le suivre.

F° 11. Louis, le prodigue, réclame insolemment son bien, et menace d'avoir recours à la justice. « Il a 22 ans, il veut s'amuser; trois jeunes femmes l'attendent cette nuit même ». Le père lui montre sa mère en pleurs, qui le supplie à son tour; elle lui parle d'un mariage projeté avec une voisine. Louis répond : « Que mon frère la prenne ! » et il adresse des injures à ce frère. Enfin il reçoit trente mille écus marqués, et part.

F° 14. 2<sup>e</sup> acte. Louis fait bombance avec les trois filles dans une auberge où ils boivent du vin de Bordeaux, du café, etc. Puis, voulant aller à la chasse, il prend un fusil à deux coups, de la poudre et du plomb; il dédaigne d'emporter ses clefs comme le lui conseillait le domestique. Ils partent tous deux. Accablés de fatigue, ils reçoivent l'hospitalité dans un château. Ensuite, ayant soif, le prodigue voit une fontaine se dessécher à son approche; « effet de la malédiction paternelle ! » s'écrie son valet.

F° 10 v°. 3<sup>e</sup> acte. Louis n'avait pas voulu emporter ses clefs ni mettre son argent dans un cabinet proposé par l'hôtesse; les filles s'entendent avec celle-ci pour le voler. Elle lui présente un compte d'apothicaire. Le domestique se récrie :

« Trente mille écus mangés en huit jours avec quatre femmes ! » Le prodigue ne veut pas que son valet parle mal de ces filles. « Viens, dit-il, chez mon père, nous y trouverons de l'argent ». F<sup>o</sup> 20. « Aveugle que vous êtes, reprend le domestique, vous n'aurez pas de repos qu'elles ne vous aient battu ! » L'hôtesse, voyant Louis las et faible, lui fait, par compassion, préparer un souper pour lequel « elle ne lui demande rien ». Le malheureux les remercie. « M'est avis, dit le valet, que vous avez bien sujet de vous montrer leur obligé, pour la charité qu'elles vous font avec votre argent ! »

Ils s'en vont la nuit chez le père. Ne pouvant trouver les clefs de l'armoire où est l'argent en espèces, *archant gret*, Louis veut prendre l'argenterie. Mais son domestique a peur de la prison; le prodigue le fait aller au grenier « où il y a du blé dont personne ne sait le compte ». Le valet se met à emporter des sacs jusqu'à ce qu'il n'en puisse plus, et qu'il demande grâce. Le prodigue voudrait pouvoir tout prendre, « quand son père devrait aller chercher son pain ». Son complice est « près de s'évanouir en entendant de pareilles raisons », et lui reproche d'être un fils dénaturé. Ils retournent à l'auberge.

F<sup>o</sup> 22. Les trois filles jouent aux cartes avec le domestique, à condition que celui qui verrait son adversaire tricher gagnerait la partie; mais cette convention se retournant contre elles, elles jettent les hauts cris. Le prodigue entre au bruit et blâme son valet de faire affront à des personnes si honorables. F<sup>o</sup> 23. Alors celui-ci en a assez; il demande ses gages, et quitte son maître, non sans lui prédire la ruine. F<sup>o</sup> 23, v<sup>o</sup>. Nouveaux comptes d'apothicaire de l'hôtesse : Louis a épuisé le produit de son vol. « Coquines ! s'écrie-t-il, si vous ne me gardez pas huit jours, j'irai vous dénoncer comme voleuses ! » On le dépouille de ses habits, et on le menace de l'échauder s'il ne s'éloigne. Alors il reconnaît que les prédictions de son père sont accomplies, et maudit mille fois les drôlesses.

Un fermier à qui il demande de l'ouvrage le traite de déserteur et de mauvais sujet, puis consent enfin à l'employer « à défendre les pourceaux des loups ».

F<sup>o</sup> 26. 4<sup>e</sup> acte. Manasses et Neptany s'entretiennent de la

*Parabole de l'Enfant prodigue.*

201

mésaventure du prodigue. Ils vont chasser les cerfs et les perdrix, et se flattent de lui faire envie.

F<sup>o</sup> 29. 5<sup>e</sup> acte. Le prodigue est avec ses pourceaux. Il fait de sérieuses réflexions et prie le Sauveur et la Vierge Marie. Il arrive à la porte de son père et lui parle. « Vous me l'aviez bien dit ! » Il demande pardon aussi à son frère et à toute la famille. F<sup>o</sup> 32. Son frère lui pardonne en pleurant, et lui propose spontanément de faire un nouveau partage égal des biens paternels. Il ne le laisse pas prosterné à ses genoux, mais le relève et l'embrasse. F<sup>o</sup> 33. « Le dernier prologue », *ar prolog diva*.

Il y a dans cette tragédie quelques expressions mythologiques ; il y est question de Bacchus, de Cupidon, de Vénus et d'Iris. Le vol nocturne dans un grenier peut être une réminiscence d'un épisode semblable de la *Vie de saint Gwenolé*, lequel remonte au moyen âge, cf. D. Le Pelletier, s. v. *eit, grignol*. Le miracle de la fontaine rappelle des prodiges en sens contraire opérés par saint Devy et sainte Barbe, dans deux autres mystères en moyen breton. Enfin il y a aussi une scène de chasseurs dans la *Vie de sainte Nonne*, et une partie de cartes dans *Saint Gwenolé* (éd. Luzel, p. 184 et suiv.).

Selon une remarque de Ch. Nisard, appuyée par M. Petit de Julleville, les cantiques populaires peuvent être considérés comme des débris de l'ancien théâtre religieux. *L'Histoire de la vie de sainte Barbe* présente un exemple breton de ce fait (cf. l'Introduction de mon édition du mystère, p. iv-v) ; nous en trouvons ici un nouveau. Le second cantique analysé plus haut contient des éléments communs au drame populaire : somme de 30,000 écus, retour à la même auberge, et d'autres de nature semblable, quoique présentés différemment. Le cantique le fait dépouiller de ses vêtements et frapper au premier voyage à l'auberge, et la tragédie au second, ce qui est plus conforme à la vraisemblance dramatique. En revanche, je croirais volontiers que le cantique a suivi une version plus ancienne que notre ms., en parlant de l'hospitalité donnée au prodigue chez son père, et non dans le château d'un étranger, et en le faisant accomplir, et non pas seulement projeter le vol de l'argenterie. Il semble que Voltaire ait eu connais-

sance de ce dernier trait; car on lit dans sa comédie *L'Enfant prodigue*, acte I, scène 1 :

Te souvent-il...  
 Qu'il te vola...  
 Chevaux, habits, linge, meubles, vaisselle,  
 Pour équiper la petite Jourdain,  
 Qui le quitta le lendemain matin?

La deuxième tragédie dont il reste à parler a été imprimée à Landerneau, en 1883, sous ce titre : *Istor ar mab prodic* (VIII-88 p.); l'auteur n'a signé que des initiales B., recteur de L. Il a soigneusement observé les trois unités, qui se trouvent même expliquées, p. v. Il y a huit personnages; les vers sont des alexandrins. La p. vii contient un résumé de l'action. La scène de cette pièce en trois actes se passe dans un bois; elle commence naturellement le jour du retour, ce qui force à mettre tout ce qui s'est passé précédemment sous forme de récits rétrospectifs à des confidents. Il est permis de douter que l'intérêt y ait gagné.

Quelques traits seulement du drame populaire se sont infiltrés dans cette œuvre savante. Deux personnages, dont l'un s'appelle encore Manassez, vont chasser la perdrix, p. 24; le dénouement, p. 87, est assez conforme au précédent, si ce n'est que le rôle du fils aîné est rendu moins sympathique, comme dans le texte sacré. La couleur générale est plus bretonne que biblique, sauf les noms; il est question du « chariot de la Mort », p. 26. L'auteur n'a pas voulu laisser à ses chasseurs leurs fusils, et il n'a pas osé les munir d'engins plus archaïques, de sorte qu'ils ont un peu l'air de ce personnage de la chanson qui « chasse aux oiseaux sans poudre et même sans gluaus ».

Les parties pathétiques ont souvent un accent plein de chaleur et de sincérité; la langue est bonne, sans exagération de purisme.

E. ERNAULT.

---